

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

07

INFRASTRUCTURE

01

EDUCATION

09

SOCIAL

03

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

11

ECONOMIE

01

RURAL

07

N° 2588

28 Juin 2022

28 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°03</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°03, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00025/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°00025/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 24 JUIIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°05</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°05, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°01.</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°01, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF1AU DAO NO 02 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TABLIERS DES PONTS SUR LES RIVIERES OUFUOE (ELOA) LOT 1 ; KIYE Y'ADALA LOT 2, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°22/00001/A/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°22/00001/A/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 27 JUIIN 2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA CONNEXION A INTERNET DES SERVICES DECONCENTRES DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>7</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°02.</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°02, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>8</b>	Reference	<a href="#">002 /DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 2 5 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 002 /DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 2 5 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 28/03/2022 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ADJAP-FONG DANS LA COMMUNE DE RIWONG? HANÉ, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>9</b>	Reference	<a href="#">16/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°16/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU COURANT FORT A L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>10</b>	Reference	<a href="#">DECISION MUNICIPALE N° 010/ DM/C-MVGAN/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 010/ DM/C-MVGAN/2022 DUPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/C-MVANGAN/CIPM/20 DU 31/01/2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITÉ D'AMVOM DANS LA COMMUNE DE MVANGAN. DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE, FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>11</b>	Reference	<a href="#">13/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°13/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CR/LT/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MORGUE DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>12</b>	Reference	<a href="#">03</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF 1 AU DAO NO 03 RELATIF LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT 1) ET DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOYABA (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/ 06/2022 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MAETUR, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/ 06/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN DEUX (02) LOTS. LOT 01 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM I » (OPERATION 188) ; LOT 02 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM II » (OPERATION 189), QUE LEDIT APPEL D'OFFRES A CONNU UN RÉAJUSTEMENT QUI AFFECTE LES RUBRIQUES CI-APRÈS :  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 AU DAO N°01 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES BOKOU-BOUYOUMENOU (04,50 KM) LOT 1, BOYABOGO ECOLE-OMASSA-MARCHE BALIAMA - CARREFOUR KASSA - CARREFOUR BOYABISSOUMBI (07 KM) LOT2, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°03</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°03, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°1108-022/D/MSP/HGY/CIPM/22</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°1108-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/AOIO/HGY/CIPM/22 DU 15 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCÉREUX ET AUTRES MÉDICAMENTS DE SUPPORT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.  <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">215/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N° 215/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 DU 23 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 18/03/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE EN TERRE (R 1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG – NJANA, LONG DE 65,13 KM DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DU SUD) PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANT.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°002/D/ C0B/ CIPM/ 2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION D'ATTRIBUTION N°002/D/ C0B/ CIPM/ 2020 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE PHARMACIE AFAMBA – QUARTIER CHAUFFEUR, 0,7 KM AVEC GRAVILLONNAGE TRI COUCHE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">026/D13-183/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 026/D13-183/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PAQUETS D'INTRANTS POUR 77 PRISONS ET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	19-07-2022

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">17/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°17/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MORGUE DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°1107-022/C/MSP/HGY/CIPM/ 22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°1107-022/C/MSP/HGY/CIPM/ 22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AOIO/HGY/CIPM/22 DU 15 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCÉREUX ET AUTRES MÉDICAMENTS DE SUPPORT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°07</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°07, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000009/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°000009/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU23 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA SALLE DES MACHINES DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°12/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CR/LT/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU COURANT FORT A L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°002/C/C0B/ CIPM/ 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°002/C/C0B/ CIPM/ 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE PHARMACIE AFAMBA – QUARTIER CHAUFFEUR, 0,7 KM AVEC GRAVILLONNAGE TRI COUCHE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 1 AU DAO NO 04 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 01), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 02) , DANS LA COMMUNE D'OMBESSA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 1 AU DAO NO 05 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL (PHASE 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF 1 AU DAO NO 06 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE ILING'OU (LOT1), ET LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY – ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETelles DANS LA REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISONBLANCHE – PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ML) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">972/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°972/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 DU 23 JUI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT COMPLET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO /MINTP/CIPM-TER/2022 DU 18/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE EN TERRE (R1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG – NJANA, LONG DE 65,13KM DANS LE RESEAU SUD (REGION DU SUD) PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANT. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°010/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF AUX ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIERE MUNICIPALE ET LA RESIDENCE DU MAIRE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME DÉPARTEMENT DU WOURI.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA SÈMEFINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME ; EXERCICE 2022. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°04.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°04, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°01.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°01, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°04.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°04, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">11/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°11/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE BESSOUNGKANG-MPOBO SUR 12KM DANS LA COMMUNE DE BONALEA DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">00075/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/202</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION NO 00075/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°001/D/ C0B/ CIPM/ 2020</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/ C0B/ CIPM/ 2020 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR EQUIPEMENTTS EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE(LOT1), BAMYANGA HAMADJANGUI(LOT2) ET BOUMDJERE (LOT3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ERFINANCEMENT : BIP 2022/MINSANTE</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>15-07-2022</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>40</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 27105 / 2022</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 27105 / 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EBOLOWA I ER POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET OU DEVELOPPEMENT LOCAL, LOT1 ET LOT2</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>24-06-2022</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**41**

**Reference** [027/D13-182/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 027/D13-182/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL A 160 MENTORS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 19-07-2022

**42**

**Reference** [028/D13-181/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 028/D13-181/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL DES AGENTS DE SANTE COMMUNAUTAIRE (ASC) AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 19-07-2022

**43**

**Reference** [15/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°15/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/CR/LT DU 22 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE BESSOUNGKANG-MPOBO SUR 12 KM DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**44**

**Reference** [029/D13-180/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 029/D13-180/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT D'ECHANTILLONS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 19-07-2022

**45**

**Reference** [00026AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 24/06/22](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00026AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D EDUCATION – CCM 3017 : EXERCICES 2017 À 2022 ET CLÔTURE.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-07-2022

**46**

**Reference** [COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°06](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°06, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>47</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 08/06/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°009/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 08/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF AUX ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIERE MUNICIPALE ET LA RESIDENCE DU MAIRE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME ; EXERCICE 2022.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>48</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°001/C/COB/ CIPM/ 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/COB/ CIPM/ 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>49</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°02</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°02, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>50</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000013/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000013/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA SALLE DES MACHINES DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>51</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">007/AON/C-DIBOMBARI/CIPM?PCCM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT ANNULLATION DE LA L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°007/AON/C-DIBOMBARI/CIPM?PCCM/2022 DU 19/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>52</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1110/CIMA/SG/CELMAR/ du 24/06/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°1110/CIMA/SG/CELMAR/ DU 24/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 17/02/2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES DE TOURISME AU PROFIT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA)</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ___ /AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRIPLÉ DE 4X2,5X2,5 PROLONGÉ DE PART ET D'AUTRE PAR UN RADIER DE 10 ML CHACUN SUR LE MAYO NDENDER A KARANTCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ,REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	15-07-2022

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°004/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 2).
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 DU POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2022



**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°03, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DC N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT TTC (en F CFA)	DELA
03	ETS KRISTAL	Equipement du centre d'alphabetisation fonctionnel de BILON	7 015 001	

*EBOLOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

**MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE**

**COMMUNIQUE N°00025/C/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Arts et de la Culture communique :

Par Décision N° 00075 /D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 du 24 juin 2022

L'Etablissement ci-après a été retenu comme attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres suscité :

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
<b>RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.</b>	WISE CONSULT BP: 7246 Yaoundé Tel: 672 13 37 80	39 999 133 (Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent trente trois) FCFA	45 (Quarante cinq) jours

Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés pour l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le **MINISTRE**

**BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël**

**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°05, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT (en FCFA)
05	ETS MARKA	Travaux de construction d'un bloc maternel à l'école Maternelle de beyeyem	24 900 000

*EBOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

**COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°01, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DC N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI DE LIVR
01	ETS <a href="#">HORIZON.COM</a> SARL	Equipement de la case touristique de Mekaiat-Yévoi	14 999 997	Trente (30) jours

*EBOLOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

**COMMUNE D'OMBESSA**

**ADDITIF1AU DAO NO 02 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TABLIERS DES PONTS SUR LES RIVIERES OUFOUE (ELOA) LOT 1 ; KIYE Y'ADALA LOT 2, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres	
	<b>Au lieu de ...</b> n/a	
	<b>Lire plutot</b>	
	<b>AU LIEU DE</b>	<b>LIRE</b>
	Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire.	Deux (02) lots au maximum
	Incohérence des critères éliminatoires et essentiels	Critères harmonisés selon le DTAO/Tr page 44
	Modification de la constitution de l'offre administrative dans le RPAO, CCAP RGPAO, CCTP par l'absence de preuves d'acceptation des conditions du marché	Preuves d'acceptation des conditions marché insérées
	Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Service Technique de la Commune
	La force majeure du maitre d'ouvrage dans le CCAP	Appréciation inappropriée et irrégulière
	Non transfert intégrale du RGPAO art 4, 17(6.b), 26(1), 32(4)	Transfert intégrale dans RGPAO art 4, 17(6.b), 26(1), 32(4)
	Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée

OMBESSA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

**KEDI MOUKO Éric Fabrice**

## MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**ADDITIF N°22/00001/A/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 27 JUIN 2022 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES N°014/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA CONNEXION A INTERNET DES SERVICES DECONCENTRES DU MINPMEESA (PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Les dispositions de l'Appel d'Offres sus cité sont modifiées ainsi qu'il suit:

### 1- DESCRIPTIF DES FOURNITURES

Au lieu de :

**- VOIR DIFFERENTS TABLEAUX SUR PDF**

### 3- REMISE DES OFFRES

Au lieu de :

**28 JUIN 2022 à 13h**

Lire :

**05 JUILLET 2022 à 13h**

### 4 – OUVERTURE DES PLIS

Au lieu de :

**28 JUIN 2022 à 14h**

Lire :

**05 JUILLET 2022 à 14h**

Les dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres non modifiées par le présent additif restent valables.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le MINISTRE

**BASSILEKIN III Achille**

**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°02, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
02	ETS DECENT HIGHLAND ENTERPRISE	Aménagement de la voie d'accès au lotissement de (Nlayop route bétonnée)

*EBOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

**COMMUNE DE BIWONG BANE**

**DECISION MUNICIPALE N° 002 /DM/C.BANE/SG/CIPM/2022 DU 2 5 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU 28/03/2022 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE D'ADJAP-FONG DANS LA COMMUNE DE RIWONG? HANÉ, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup> : ETS SHALELE, 1W : 705 Ebolowa ; TEL : 677 719 933/695 562 868 a été retenti pour les travaux de réhabilitation des salles de classe à l'école publique d'Adjap-Fong, Département de la Mvila, Région du Sud. Pour un montant TTC de 15 826 085 (Quinze millions huit cent vingt-six mille trois quatre-vingt-cinq) Francs Cfa, et pour un délai réglementaire de Trois (03) mois.

'Article 2 : le Mandataire de ETS SHALELE est invité à se présenter à la mairie de Biwong-Bané pour les modalités pratiques d'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

*BIWONG-BANE le 25 Mai 2022*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°16/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU COURANT FORT A L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par décision N°12 /D/CR/LT/SG signé le **20 JUIN 2022**, l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné a été déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics. Il s'agit de :

N°	MAITRE D'OUVRAGE	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
01	LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL	KOKITECH GROUP	<ul style="list-style-type: none"><li>● Déclaration d'intention de soumissionner (Non conforme) ;</li><li>● Attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP (Absent) ;</li><li>● Attestation pour soumission signée par le Directeur General de la CNPS (Absent) ;</li><li>● CCAP signé et paraphé à la dernière page (Absent) ;</li><li>● Attestation et plan de localisation (Absent) ;</li><li>● Copie conforme de la carte du contribuable en cours de validité (Absent).</li></ul>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de retirer ses offres.

Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites conformément aux dispositions de l'article 101 alinéa 1 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 21 Juin 2022*

*Le PRÉSIDENT*

**BANLOG Polycarpe**

**COMMUNE DE MVANGAN**

**DECISION MUNICIPALE N° 010/ DM/C-MVGAN/2022 DUPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/A0NO/PU/C-MVANGAN/CIPM/20 DU 31/0112022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION SOLAIRE DE LA LOCALITÉ D'AMVOM DANS LA COMMUNE DE MVANGAN. DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD, EN PROCÉDURE D'URGENCE, FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1er : L'Entreprise ci-après est attributaire du Marché relatif à l'Avis susmentionné

	<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>	<b>OBJET ET LIEU D'EXECUTION</b>	<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>Montant TTC</b>
01	Maire de la Commune de MVANGAN	Travaux d'électrification solaire de la localité d'AMVOM dans la Commune de Mvangan	ETS RAMSON SERVICES BP : 8079	45 172 277 FCFA

Article 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*MVANGANE le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

***MINSILI EBA Thomas***

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**DECISION N°13/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CR/LT/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MORGUE DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)**

**Vu la** Constitution ;

**Vu la** loi n°2021/026 du 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

**Vu la** loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu le** décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu le** décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

**Vu le** décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

**Vu l'arrêté** n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

**Vu la** circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

**Considérant le** Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence n°008/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 avril 2022 pour les travaux de réhabilitation de la morgue de l'hôpital de district de Yabassi, Département du Nkam, Région du Littoral ;

**Considérant le** procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 19 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

**Considérant le** rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 07 et 08 juin 2022 ;

**Considérant la** proposition de déclaration d'infructuosité n°008/PDI/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 17 juin 2022.

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux, l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 avril 2022 pour les travaux de réhabilitation de la morgue de l'hôpital de

district de Yabassi, Département du Nkam, Région du Littoral, conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



**COMMUNE D'OMBESSA**

**ADDITIF 1 AU DAO NO 03 RELATIF LA CONSTRUCTION DE DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT 1) ET DEUX SALLES D'HOSPITALISATION AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOYABA (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres	
	<b>Au lieu de ...</b> n/a	
	<b>Lire plutot</b>	
	<b>AU LIEU DE</b>	<b>LIRE</b>
	Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire.	Deux (02) lots au maximum
	8eme critères éliminatoires du DAO	Rentre dans la grille d'évaluation
	Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Service T de la Commune
	Chef de Service Technique de la Commune : maitre d'œuvre	Attribution irrégulière
	Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée
	Exigence des marques spécifiques (pantex, Legrand)	Exigence annulée

OMBESSA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

**KEDI MOUKO Éric Fabrice**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MAETUR, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/002/CIPM/MAETUR DU 03/06/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE EN DEUX (02) LOTS. LOT 01 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM I » (OPERATION 188) ; LOT 02 : LOTISSEMENT DE « NKONDOM II » (OPERATION 189), QUE LEDIT APPEL D'OFFRES A CONNU UN RÉAJUSTEMENT QUI AFFECTE LES RUBRIQUES CI-APRÈS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>PIÈCE N°01 -AVIS D'APPEL D'OFFRES</b> 4 – Coût prévisionnel ; 7 – Caution de soumission ; 9 – Remise des Offres ; 11 – Ouverture des plis.</p> <p><b>PIÈCE N° 03 -RÈGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO)</b> ARTICLE 10 – CAUTION DE SOUMISSION ; ARTICLE 14 – DATE ET HEURE LIMITES DU DEPÔT DES OFFRES ; ARTICLE 15 – LIEU, DATE ET HEURE DE L'OUVERTURE DES PLIS.</p> <p><b>PIECE N° 07 - CADRE DU DÉTAIL QUANTITATIF (CDQ)</b> CADRE DU DÉTAIL QUANTITATIF LOT 01.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p>Par conséquent, il informe lesdits soumissionnaires que le correctif audit Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401.</p>

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

**COMMUNE D'OMBESSA**

**ADDITIF 1 AU DAO N°01 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES VOIES  
BOKOU-BOUYOUMENOU (04,50 KM) LOT 1, BOYABOGO ECOLE-OMASSA-MARCHE BALIAMA -  
CARREFOUR KASSA - CARREFOUR BOYABISSOUMBI (07 KM) LOT2, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	Au lieu de ... n/a

## 1 Autres

### Lire plutot

AU LIEU DE	LIRE
Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire	Deux (02) lots au maximum
Incohérence des critères éliminatoires et essentiels	Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux page 44
8eme critères éliminatoires du DAO	Rentre dans la grille d'évaluation
Modification de la constitution de l'offre administrative dans le RPAO, CCAP RGPAO, CCTP par l'absence de preuves d'acceptation des conditions du marché	Preuves d'acceptation des conditions du marché insérées
Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Service Technique Commune
Chef de Service Technique de la Commune : maitre d'œuvre	Attribution irrégulière
Absence de disposition relative au visa du Minmap sur le décompte général et définitif	Disposition insérée
La force majeure du maitre d'ouvrage dans le CCAP	Appréciation inappropriée et irrégulière
Incohérence des AAO sur le montant de la caution de soumission lot2	Montant harmonisé avec le lot1
Incohérence entre l'AAO et le RPAO sur la date limite de dépôt des offres	Harmonisation de la date limite de dépôt des offres : <b>01 /07/2022 à 11heures précises</b>
Capacité financière surévaluée	Capacité financière : 60 000 000
Incohérence entre l'AAO le RPAO la grille d'évaluation des offres technique critères éliminatoires et essentiels	Harmonisation et cohérence des informations sel DTAO/Travaux page 44

OMBESSA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

**KEDI MOUKO Éric Fabrice**



**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°03, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
03	ETS AVENIR CLAIRE	Acquisition et la pose de 07 lampadaires solaire sur la voie d'accès du lotissement m emprise 6 m

*EBOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

## HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**DECISION N°1108-022/D/MSP/HGY/CIPM/22 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°006/AOIO/HGY/CIPM/22 DU 15 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCÉREUX ET AUTRES MÉDICAMENTS DE SUPPORT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE MAITRE D'OUVRAGE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques

Vu la lettre-circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à l'application du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2007/268 du 7 septembre 2007 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2004/320 du 8 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/506 du 20 septembre 2018 portant réorganisation de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu le Décret 2018/382 du 02 juillet 2018 portant nomination du Monsieur DJIENTCHEU NGUEMALEU Vincent de Paul au poste de Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé;

Vu le Décret n° 2017/567 du 13 novembre 2017 portant nomination de M. ESSOMBA ASSE Auguste comme Président du Conseil D'Administration de l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois des

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2022;

Vu l'Appel d'Offres international Ouvert n° 006/AOIO/HGY/CIPM/22 du 15 juin 2022 en procédure d'urgence pour la fourniture des anticancéreux et autres médicaments de support à l'Hôpital Général de Yaoundé ;

Considérant les nécessités du service

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** La **Société TEBIMOSA PHARMACEUTICALS** est attributaire du marché relatif à la fourniture des anticancéreux et autres médicaments de support à l'Hôpital Général de Yaoundé pour un montant de ~~234 437 200~~ **(deux cent trente-quatre millions quatre cent trente-sept mille sept cent dix) FCFA** pour un délai d'exécution de **60 jours.**

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL**

**Article 2 :** Le Directeur Général de la **Société TEBIMOSA PHARMACEUTICALS** est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières (DATF) de l'Hôpital Général de Yaoundé pour établissement du marché correspondant.

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 215/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 18/03/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE EN TERRE (R 1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG – NJANA, LONG DE 65,13 KM DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DU SUD) PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022  
 Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 du 18/03/2022 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique en terre (R1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL- NSELANG – NJANA , Long de 65,13 km dans le réseau sud (Région du sud) ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'analyse N°012/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 du 18 Mars 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu la lettre de notification de proposition d'attribution N°00060/LNA/MINTP/CIPM-TERI du 31 Mai 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE :

Article 1 :L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 du 18/03/2022 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique en terre (R1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG – NJANA, Long de 65,13 km dans le réseau sud (Région du sud) programme annuel 2022. Financement : Budget MINTP- Ligne Fonds Routier ; Exercice 2022 et suivant :

Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (km)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre TTC Corrigé (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)
Travaux d'entretien périodique en terre	(R1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG - NJANA	65,13	NESICAM ENTREPRISE  Tél 675 83 05 20 653 20 88 00	430 011 255	Quatre Cent Trente millions Onze mille Deux Cent Cinquante – Cinq	Phase 1 :08  Phase 2 :08  Total : 16

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## COMMUNE D'OBALA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°002/D/ COB/ CIPM/ 2020 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE PHARMACIE AFAMBA – QUARTIER CHAUFFEUR, 0,7 KM AVEC GRAVILLONNAGE TRI COUCHE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** La loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
- Vu** La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;
- Vu** la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu** la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de



Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00203/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE PHARMACIE AFAMBA – QUARTIER CHAUFFEUR, 0,7 KM AVEC GRAVILLONNAGE TRI COUCHE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**– Le soumissionnaire, Titulaire **des ETS NEW STEP, B.P. : YDE Tél. : (237) 666 46 44 98 16 95 02 82 60**, 2022 est retenu pour est retenu pour **la réhabilitation de la voirie pharmacie Afamba – Quartier Chauffeur, 0,7 km avec gravillonnage tri couche** dans la commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre, pour un montant **de 85 500 000** (quatre vingt cinq millions) Francs CFA, et un **déla** **d'exécution de 120 (cent vingt) jours calendaires.**  
**le Maire**  
**EDIBA Simon Pierre**

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 026/D13-183/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PAQUETS D'INTRANTS POUR 77 PRISONS ET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)**

**FINANCEMENT**  
 FONDS MONDIAL (NFM) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre la tuberculose, le Ministre de la Santé Publique lance un Avis de Consultation en vue de la fourniture de paquets d'intrants pour 77 prisons et 30 000 prisonniers au Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture des paquets d'intrants constitués des désinfectants (eau de javel et savon en poudre) et des équipements de protection individuelle (masques).

Lot N°	N°	Désignation	Quantité	Lieu de livraison
1	Fourniture de désinfectants	Eau de Javel (en 1 litre)	12 084	Entrepôt CENAME
		Savon en poudre (en sachet plastique de 500 mg)	12 100	
2	Equipement de protection individuelle	Masque N95 (unité)	3 400	GTC/PNLT
		Masques chirurgicaux (unité)	34 000	

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N° de lot	Désignation	Montant total HT par lot	Montant total TTC par lot
1	Fourniture des désinfectants	26 600 800	31 721 454
2	Fourniture des équipements de protection individuelle	9 520 000	11 352 600
<b>Total</b>		<b>36 120 800</b>	<b>43 074 054</b>

## 4. Allotissement

Les fournitures objet de la Présente Demande de Cotation sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis :

- Lot n°1 : Fourniture des désinfectants
- Lot n°2 : Fourniture des équipements de protection individuelle (masques).

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans livraison de ces types de fournitures.



## 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées de la manière suivante :

- Budget du Fonds Mondial de l'exercice 2022 (**New Funding Model III**) pour la partie Hors Taxes
- MINFI pour les taxes.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Service des Marchés du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise** à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme **Cameroon Onlign E-Procurement System (COLEPS) aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu aux heures ouvrables, auprès du **Secrétariat du Service des Marchés du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble DEP situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** au Trésor Public représentant les frais d'achat du dossier.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

Il est également possible d'obtenir le Dossier de Consultation (DC) par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus-indiquées. Toutefois, la soumission en ligne ne dispense pas le paiement des frais d'acquisition du Dossier de Consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir **au Secrétariat du Service des Marchés du Ministre de la Santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, **au plus tard le 19-07-2022 à 13 heures précises**, et revêtue de la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N°026/D13-183 /DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES PAQUETS D'INTRANTS POUR 77 PRISONS ET 30 000 PRISONNIERS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (EN DEUX LOTS)  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des intrants objet de la présente Demande de Cotation est de trente (30) jours pour chaque lot.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un **cautionnement de soumission** délivré par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Le montant des cautions de soumission pour chaque lot est :

N° de lot	Désignation	Montant de la caution
1	Fourniture des Désinfectants	630 000
2	Fourniture des équipements de protection individuelle	220 000

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **untemps**.

**L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu le 19-07/2022 à partir de 14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique siégeant **au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Ils comprennent les critères éliminatoires et les critères essentiels définis ainsi qu'il suit :

### 1. Critères éliminatoires

Pour chaque lot, il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces,
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après épuisement du délai réglementaire, soit 48 heures,
- Non-conformité de l'une des fournitures aux spécifications techniques demandées,
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics au cours des trois dernières années,
- Note technique inférieure à 3 OUI / 4 pour chaque lot.

### 2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- Expérience du soumissionnaire
- Délai de livraison
- Preuve d'acceptation des conditions du marché
- Présentation de l'Offre

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui ou non).

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques contenues dans le dossier de Consultation.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des deux lots et peut être déclaré adjudicataire de tous les deux lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique, situé derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble la santé ou au secrétariat de l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial de Lutte contre la SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, situé au premier étage de l'Immeuble ex-PSFN à côté de l'Immeuble de la Santé, tél : 657 10 38 40 / 677 81 67 81/650 84 87 45/696 98 40 22** ; ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 16 Juin 2022

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°17/C/CR/LT/SG DU 21 JUIIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CIPM/CR/LT DU 08 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MORGUE DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :

Par décision N°13/D/CR/LT/SG signé le 20 JUIIN 2022 ,l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné a été déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics. Il s'agit de :

N°	MAITRE D'OUVRAGE	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
01	LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL	KOKITECH GROUP	<ul style="list-style-type: none"><li>● Déclaration d'intention de soumissionner (Non conforme) ;</li><li>● Copie du registre de commerce ;(Absent)</li><li>● Attestation d'immatriculation (Non conforme) ;</li><li>● Attestation de non exclusion des marchés publiques délivrée par l'ARMP (Absent) ;</li><li>● Attestation pour soumission signée par le Directeur General de la CNPS (Absent) ;</li><li>● CCAP signé et paraphé à la dernière page (Absent) ;</li><li>● Attestation et plan de localisation (Absent) ;</li><li>● Copie conforme de la carte du contribuable en cours de validité (Absent).</li></ul>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de retirer ses offres.

Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites conformément aux dispositions de l'article 101 alinéa 1 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 21 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

**BANLOG Polycarpe**

# HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE N°1107-022/C/MSP/HGY/CIPM/ 22PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AOIO/HGY/CIPM/22 DU 15 JUIN 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ANTICANCÉREUX ET AUTRES MÉDICAMENTS DE SUPPORT À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur général de l'Hôpital Général de Yaoundé,  
Maître d'Ouvrage communique :

Les soumissionnaires ci-après désignés sont adjudicataires du présent marché inscrit dans le tableau ci-dessous :

SOUSSIONNNAIRES	LOTS	MONTANTS TTC	RANG	DELAIS
TEBIMOSA PHARMACEUTICALS	1	234 437 710	1er	60 JOURS

Le Directeur Général de la **SOCIETE TEBIMOSA PHARMACEUTICALS**, attributaire, est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé pour l'établissement du projet de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DJIENTCHEU VINCENT DE PAUL**

**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°07, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	M
07	ETS KENFACK & FILS	Réhabilitation (routes en terre de la voirie urbaine dans la Commune d'Ebolowa 2	

*EBOLOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

# MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**COMMUNIQUE N°000009/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU23 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA SALLE DES MACHINES DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

Les Etablissements FANY ET CO, BP : Yaoundé, Tel. 679 10 65 79 sont déclarés adjudicataire de la Lettre-commande consécutive à la Demande de Cotation susvisée à hauteur de F CFA 7 475 067 (Sept millions quatre cent soixante-quinze mille soixante-sept) TTC et pour un délai d'exécution de 30 (trente) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ladite Demande de Cotation et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le *MINISTRE*

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**DECISION N°12/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CR/LT/CIPM/2022 DU 08 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU COURANT FORT A L'HOPITAL DE DISTRICT DE YABASSI, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Président du Conseil Régional du Littoral, (Autorité Contractante)**

**Vu la** Constitution ;

**Vu la** loi n°2021/026 du 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

**Vu la** loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu le** décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu le** décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

**Vu le** décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

**Vu l'arrêté** n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

**Vu la** circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

**Considérant le** Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence n°007/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 avril 2022 pour la fourniture et l'installation du courant fort à l'hôpital de district de Yabassi, Département du Nkam, Région du Littoral ;

**Considérant le** procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 19 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

**Considérant le** rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 07 et 08 juin 2022 ;

**Considérant la** proposition de déclaration d'infructuosité n°007/PDI/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 17 juin 2022.

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, déclaré infructueux, l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 08 avril 2022 pour la fourniture et l'installation du courant fort à l'hôpital de

district de Yabassi, Département du Nkam, Région du Littoral, conformément aux dispositions de l'article 103 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



**COMMUNE D'OBALA**

**COMMUNIQUE N°002/C/C0B/ CIPM/ 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE PHARMACIE AFAMBA – QUARTIER CHAUFFEUR, 0,7 KM AVEC GRAVILLONNAGE TRI COUCHE, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,**

**Par DECISION N°002/D/ C0B/ CIPM/ 2022 DU 24 JUIN 2022**

Le résultat se présente comme suit :

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant lu de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>Observations</b>
<b>Lot unique</b>	<b>TITULAIRE: ETS NEW STEP</b> <b>B.P. : YDE Tél. : (237) 666 46 44 71 / 695 92 82 60</b>	<b>85 500 000 Francs CFA</b>	<b>85 500 000 Francs CFA</b>	<b>Offre jugée conforme et recevable</b>

Le soumissionnaire, **Titulaire des ETS NEW STEP, B.P. : YDE Tél. : (237) 666 46 44 71 / 695 92 82 60**, est retenu pour **la réhabilitation de la voirie pharmacie Afamba – Quartier Chauffeur, 0,7 km avec gravillonnage tri couche** dans commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre, pour un montant TTC en **Francs CFA de 85 500 000** (quatre vingt cinq millions) Francs CFA, et un **délai d'exécution de 120 (cent vingt) jours calendaires**.

Le représentant de ladite Société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans le sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

*OBALA le 24 Juin 2022*

*Le MAIRE*

***EDIBA Simon Pierre***

## COMMUNE D'OMBESSA

**ADDITIF 1 AU DAO NO 04 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 01), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GUE/WASSE (LOT 02) , DANS LA COMMUNE D'OMBESSA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres														
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>														
	<p><b>Lire plutot</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>AU LIEU DE</th> <th>LIRE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire.</td> <td>Deux (02) lots au maximum</td> </tr> <tr> <td>Incohérence des critères éliminatoires et essentiels</td> <td>Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux p</td> </tr> <tr> <td>Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune</td> <td>Chef de Service du Marché : Chef de Technique de la Commune</td> </tr> <tr> <td>Incohérence entre le cadre du bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif du lot1</td> <td>Lot 500 et lot 1000 harmonisés</td> </tr> <tr> <td>Incohérence entre le cadre du bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif du lot1 par le nombre d'ouvrage</td> <td>Nombre d'ouvrage harmonisés</td> </tr> <tr> <td>Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif</td> <td>Disposition insérée</td> </tr> </tbody> </table>	AU LIEU DE	LIRE	Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire.	Deux (02) lots au maximum	Incohérence des critères éliminatoires et essentiels	Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux p	Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Technique de la Commune	Incohérence entre le cadre du bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif du lot1	Lot 500 et lot 1000 harmonisés	Incohérence entre le cadre du bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif du lot1 par le nombre d'ouvrage	Nombre d'ouvrage harmonisés	Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée
AU LIEU DE	LIRE														
Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire.	Deux (02) lots au maximum														
Incohérence des critères éliminatoires et essentiels	Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux p														
Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Technique de la Commune														
Incohérence entre le cadre du bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif du lot1	Lot 500 et lot 1000 harmonisés														
Incohérence entre le cadre du bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif du lot1 par le nombre d'ouvrage	Nombre d'ouvrage harmonisés														
Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée														

OMBESSA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

**KEDI MOUKO Éric Fabrice**

**COMMUNE D'OMBESSA****ADDITIF 1 AU DAO NO 05 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL  
(PHASE 2) DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres													
	Au lieu de ... n/a													
	<b>Lire plutot</b> <table border="1"><thead><tr><th data-bbox="132 719 1066 808">AU LIEU DE</th><th data-bbox="1066 719 1596 808">LIRE</th></tr></thead><tbody><tr><td data-bbox="132 808 1066 898">8eme critères éliminatoires du DAO</td><td data-bbox="1066 808 1596 898">Rentre dans la grille d'évaluation</td></tr><tr><td data-bbox="132 898 1066 1010">Incohérence des critères essentiels</td><td data-bbox="1066 898 1596 1010">Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux 44</td></tr><tr><td data-bbox="132 1010 1066 1122">Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune</td><td data-bbox="1066 1010 1596 1122">Chef de Service du Marché : Chef de Service Technique de la Commune</td></tr><tr><td data-bbox="132 1122 1066 1211">La force majeure du maitre d'ouvrage dans le CCAP</td><td data-bbox="1066 1122 1596 1211">Appréciation inappropriée et irrégulière</td></tr><tr><td data-bbox="132 1211 1066 1323">Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif</td><td data-bbox="1066 1211 1596 1323">Disposition insérée</td></tr></tbody></table>		AU LIEU DE	LIRE	8eme critères éliminatoires du DAO	Rentre dans la grille d'évaluation	Incohérence des critères essentiels	Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux 44	Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Service Technique de la Commune	La force majeure du maitre d'ouvrage dans le CCAP	Appréciation inappropriée et irrégulière	Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée
AU LIEU DE	LIRE													
8eme critères éliminatoires du DAO	Rentre dans la grille d'évaluation													
Incohérence des critères essentiels	Critères harmonisés selon le DTAO/Travaux 44													
Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Service Technique de la Commune													
La force majeure du maitre d'ouvrage dans le CCAP	Appréciation inappropriée et irrégulière													
Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée													

OMBESSA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

**KEDI MOUKO Éric Fabrice**

**COMMUNE D'OMBESSA**

**ADDITIF 1 AU DAO NO 06 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE ILING'OU (LOT1), ET LE CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA-BOYAMAGAGNE (LOT2), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres	
	<b>Au lieu de ...</b> n/a	
	<b>Lire plutot</b>	
	<b>AU LIEU DE</b>	<b>LIRE</b>
	Absence de précision sur le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire.	Deux (02) lots au maximum
	Renvoi erroné du décret n 2004/275 DU 24 /09/2004 sur les intérêts moratoires	<b>Se référer aux articles 166 et167 du des marchés publics</b>
	Modification de la constitution de l'offre administrative dans le RPAO, CCAP RGPAO, CCTP par l'absence de preuves d'acceptation des conditions du marché	Preuves d'acceptation des conditions marché insérées
	Dévolution des attributions de Chef de Service du Marché au SG de la Commune	Chef de Service du Marché : Chef de Service Technique de la Commune
	La dernière partie de l'avant dernier critère éliminatoire change de place	Rentre dans la grille d'évaluation des techniques
	Non transfert intégrale du RGPAO art 4, 17(6.b), 26(1), 32(4)	Transfert intégrale dans RGPAO art 4, 17(6.b), 26(1), 32(4)
	Absence de disposition pour le visa MINMAP sur le décompte général et définitif	Disposition insérée

OMBESSA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

**KEDI MOUKO Éric Fabrice**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000004/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DE LA ROUTE CARREFOUR HAPPY – ECOLE BILINGUE BERNADETTE – CARREFOUR MBOG ABANG ET BRETelles DANS LA REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>SERIE 100 : Installation de chantier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier ;</li> <li>- Amené et repli du matériel ;</li> <li>- Etudes d'exécution ;</li> </ul> <p><b>SERIE 200 : Terrassement chaussée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déblai mis en dépôt ;</li> <li>- Remblais provenant d'emprunt ;</li> <li>- Scarification de la chaussée existante ;</li> <li>- Traitement des nids de poules ;</li> <li>- Mise en forme de la plate-forme ;</li> <li>- Couche de base en graveleux concassée0/31.5 (ép=0,15);</li> <li>- Imprégnation sablée ;</li> <li>- Couche d'accrochage ;</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>SERIE 100 : Installation de chantier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier ;</li> <li>- Amené et repli du matériel ;</li> <li>- Etudes d'exécution ;</li> <li>- Déplacement du réseau</li> </ul> <p><b>SERIE 200 : Terrassement chaussée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déblai mis en dépôt ;</li> <li>- Remblais provenant d'emprunt ;</li> <li>- Scarification de la chaussée existante ;</li> <li>- Traitement des nids de poules ;</li> <li>- Mise en forme de la plate-forme ;</li> <li>- <b>Couche de base en grave latéritique;</b></li> <li>- Imprégnation sablée ;</li> <li>- Couche d'accrochage ;</li> </ul>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;</li> <li>- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;</li> <li>- Une note d'organisation et méthodologie ;</li> </ul>

## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le *GOUVERNEUR*

**NASERI PAUL BEA**

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**ADDITIF RECTIFICATIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/J/CRPM/2022 DU 19 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE AUDITORIUM JEAN PAUL II – CARREFOUR MAISONBLANCHE – PAROISSE EPC MBANKOLO PAUL-ENGBANG (GRAND-MERE NAR) (PHASE I) DANS LA REGION DU CENTRE (1 187,5 ML)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Consistance des prestations
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>SERIE 100 : Installation de chantier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier ;</li> <li>- Amené et repli du matériel ;</li> <li>- Etudes d'exécution ;</li> </ul> <p><b>SERIE 200 : Terrassement chaussée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déblais mis en dépôt ;</li> <li>- Remblais provenant d'emprunt ;</li> <li>- Scarification de la chaussée existante ;</li> <li>- Traitement des nids de poules ;</li> <li>- Mise en forme de la plate-forme ;</li> <li>- Couche de base en grave concassés 0/31.5(ép=0,15cm);</li> <li>- Imprégnation sablée ;</li> <li>- Enduit superficiel bicouche ;</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>SERIE 100 : Installation de chantier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation de chantier ;</li> <li>- Amené et repli du matériel ;</li> <li>- Etudes d'exécution ;</li> <li>- Déplacement du réseau</li> </ul> <p><b>SERIE 200 : Terrassement chaussée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déblai mis en dépôt ;</li> <li>- Remblais provenant d'emprunt ;</li> <li>- Scarification de la chaussée existante ;</li> <li>- Traitement des nids de poules ;</li> <li>- Mise en forme de la plate-forme ;</li> <li>- <b>Couche de base en grave latéritique;</b></li> <li>- Imprégnation sablée ;</li> <li>- Enduit superficiel bicouche</li> </ul>

2	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;</li> <li>- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;</li> <li>- Une note d'organisation et méthodologie ;</li> </ul>

## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;

YAOUNDE le 1 Juin 2022

Le **GOUVERNEUR**

**NASERI PAUL BEA**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N°972/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/IE1/2022 DU 23 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT COMPLET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO /MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 18/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE EN TERRE (R1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG – NJANA, LONG DE 65,13KM DANS LE RESEAU SUD (REGION DU SUD) PROGRAMME ANNUEL 2022. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2022 ET SUIVANT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°012/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 du 18/03/2022 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique en terre (R1012) MVANGAN – NKLENYENG – KOUNGOULOU – BIBA – YEBOL – NSELANG – NJANA, Long de 65,13km dans le réseau sud (Région du sud) programme annuel 2022, le résultat complet dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

**VOIR TABLEAU SUR PIECES JOINTE PDF**

*L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de marché.*

*Le présent Communiqué qui tient de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.*

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**DECISION N°010/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF AUX ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIRE MUNICIPALE ET LA RESIDENCE DU MAIRE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA SÈME ; EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 Portant création de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

La circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N° 00000456/C/MINFI/ du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution, au suivi et au contrôle du Budget de l'État, et autres Entités Publiques pour l'exercice 2022

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur MBOUTOU Benjamin comme préfet du Département du Wouri ;

Vu L'arrêté N° 000302/A/MINDDEVEL du 09 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MFEUNGWANG

Richard comme Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Douala 5ième Département du Wouri, Région du littoral

Vu Le Dossier D'APPEL N°011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF AUX ACTIVITÉS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIRE MUNICIPALE ET LA RÉSIDENCE DU MAIRE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA Sème DÉPARTEMENT DU WOURI.

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Douala 5ème

## **DÉCIDE**

**ARTICLE 1er** : La lettre commande objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT (F CFA)</b>	<b>DÉLAI D'EXÉCUTION</b>
DAK GARDIENNAGE SARL.	17 080 000 HT	SEPT (07) MOIS
B P : 1023 Yaoundé TEL 233 43 02 31	20 367 900 TTC	

**ARTICLE 3** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. -/?

DOUALA le 8 Juin 2022

Le MAIRE

**MFEUNGWANG Richard**

**COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°04, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
04 (lot 2)	ETS MAJOR	Travaux de construction en 02 lots d'un bloc de deux salles de dans les écoles pub yemisse

*le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°01, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
01	ETS CPN CONSTRUCTORS SARL	Travaux de réhabilitation du tronçon nkolandom-mbako'o long de 4500 km route c

*EBOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°04, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION
04 (lot 1)	ETS MARICA	Travaux de construction en 02 lots d'un bloc de deux salles de dans les écoles pub yemisse

*EBOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGONDO MENDOGO**

## CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**DECISION N°11/D/CR/LT/SG DU 20 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 22 MARS 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE BESSOUNGKANG-MPOBO SUR 12KM DANS LA COMMUNE DE BONALEA DEPARTEMENT DU MOUNGO-REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Président du Conseil Régional du Littoral,(Autorité Contractante)**

**Vu la** Constitution ;

**Vu la** loi n°2021/026 du 16 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

**Vu la** loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu le** décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu le** décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 8 mars 2012 ;

**Vu le** décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°449/A/MINDDEVEL du 31 décembre 2020 constatant l'élection du Président du Conseil Régional et des Membres du Bureau du Conseil Régional du Littoral à l'issue de la session de plein droit tenue le 22 décembre 2020 ;

**Vu l'arrêté** n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Applicables aux Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté** n°413/A/MINMAP/SG/DAJ du 21 décembre 2020 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Régions ;

**Vu la** circulaire n°03/CAB /PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°02/CAB /PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°01/CAB/PR du 19 juin 2012 relative aux modalités de passation et de contrôle des Marchés Publics ;

**Vu la** circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

**Considérant le** Dossier d'Appel d'Offres n°005/AONO/CR-LT/CIPM/2022 du 22 mars 2022 pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route en terre Bessoungkang-Mpobo sur 12km dans la Commune de Bonalea, Département du Wouri, Région du Littoral ;

**Considérant le** procès-verbal de la séance d'ouverture des offres administrative, technique et financière du 09 mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Conseil Régional du Littoral ;

**Considérant le** rapport d'analyse des offres administrative, technique et financière de la sous-commission d'analyse des offres du 10 et 12 mai 2022 ;

**Considérant la** proposition d'attribution n°006/PA/AONO/DAO/CIPM/CR/LT/2022 du 17juin 2022.

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est, à compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'**Etablissement BERRIN,B.P. 615 DSCHANG/** Tel :(+237) 675 15 11 15/675 43 82 52, la lettre-commande relative aux travaux de réhabilitation du tronçon de route en terre Bessoungkang-Mpobo sur 12km dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant Toutes Taxes Comprises ; de **Trente-neuf millions, deux cent quarante-cinq mille, cent soixante-quinze (39 245 175) francs CFA.**

**Article 2** : Les travaux de référence seront exécutés dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-



## MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**DECISION NO 00075/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONR/MINAC/CIPM/2022 DU 05/05/2022 POUR LE RECRUTEMENT, EN PROCEDURE D'URGENCE, D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi N° 2018/006 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres

Entités Publiques;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Août 1996, relative à la gestion de l'environnement ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018;

Vu le Décret N°2012/381 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2013/159 du 15 mai 2013 fixant régime particulier du contrôle administratif des Finances Publiques

Vu le Décret N°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°148/CAB/PR du 30 octobre 1992 portant création du Contrôle

Financier Spécialisé auprès du Ministre des Arts et de la culture ;

Vu l'Arrêté N°005/MINFI/ du 19 septembre 2018 portant nomination de responsables au Ministère des Finances ;

Vu la Décision N° 00000432/CAB/MINMAP/CAB du 18 juin 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics dans les Départements Ministériels ;

Vu la Décision N° 0004/D/MINAC/CAB du 29 janvier 2020 portant constatation de la

Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Arts et de la Culture ;

Vu La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des Loïs de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2022.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 13/06/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC ;

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 16/06/2022;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: L'entreprise WISE CONSULT est attributaire de la lettre commande pour le recrutement d'un bureau d'étude et/ou une Maîtrise d'œuvre pour l'évaluation des travaux restants à réaliser à l'Institut National des Arts et de la Culture de Binguéla.

INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
<b>RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET/OU D'UNE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EVALUATION DES TRAVAUX RESTANTS A REALISER A L'INSTITUT NATIONAL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE BINGUELA.</b>	WISE CONSULT BP: 7246 Yaoundé Tel: 672 13 37 80	39 999 133 (Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent trente trois) FCFA	45 (Quarante cinq) jours

Article 2 : Le mandataire de cet Etablissement est invité à se présenter au Ministère des Arts et de la Culture, à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement des lettres commandes correspondantes.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



## COMMUNE D'OBALA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/ COB/ CIPM/ 2020 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** La loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;
- Vu** La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;
- Vu** la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu** la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu** le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n° 00203/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoint au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu

Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>**– Le soumissionnaire, Titulaire des ETS PRES COM CAM, BP : 5404 Yaoundé, Téléphone : 237 67 20 71 39 022 699 10 94 24, est retenu pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique de lékié assi, dans la commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre, pour un montant TTC en Francs CFA de 16 432 531 (seize millions quatre cent trente deux mille cinq cent trente et un) Francs CFA, et un délai d'exécution de 90 (quatre vingt dix) jours calendaires. **MAIRE EDIBA Simon Pierre**

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

## COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

**AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN1ER/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR EQUIPEMENTTS EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE(LOT1), BAMYANGA HAMADJANGUI(LOT2) ET BOUMDJERE (LOT3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ERFINANCEMENT : BIP 2022/MINSANTE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture d'équipements en matériel médical au centre de santé intégré de BEKA HOSSERE (lot1), BAMYANGA HAMADJANGUI (lot2) et BOUMDJERE (lot3).dans la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **8 000 000 (Huit millions) francs CFA TTC pour chaque Lot**

### 3. Allotissement

La livraison se fera en trois lots ; lot1, lot2 et lot3

### 4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de fourniture agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

### ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er.

### 5. Financement

Les fournitures d'équipements en matériel médical au centre de santé intégré de BEKA HOSSERE (LOT1), BAMYANGA HAMADJANGUI (LOT2) ET BOUMDJERE (LOT3) objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public/ MINSANTE, exercice 2022.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE NGAOUNDERE dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA** à la Recette Municipale D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er au titre des frais de dossier.

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif pour le compléter de l'EXERCICE 2022 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE 1er logée à, la délégation Régionale CAMTEL/Adamaoua., au plus tard **le 15 Juillet 2022 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante:

*AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR EQUIPEMENTTS EN  
MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE(LOT1), BAMYANGA  
HAMADJANGUI(LOT2) ET BOUMDJERE (LOT3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
NGAOUNDERE 1er  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à deux (02) mois par lot.

## DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES ;

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de **vingt et un jours (21)** à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) francs CFA** pour chaque lot délivré par un établissement Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

**Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.**

## 10. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

### **Enveloppe A : Pièces administratives**

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Attestation de Non Redevance en cours de validité, délivrée par un Inspecteur des Impôts du ressort ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- un plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation.

**N.B. :** Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

### **Enveloppe B : Offre financière**

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques des équipements à fournir ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 005/AC/CAN1er/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR EQUIPEMENTTS EN  
MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BEKA HOSSERE(LOT1), BAMYANGA  
HAMADJANGUI(LOT2) ET BOUMDJERE (LOT3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
NGAOUNDERE 1er  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de N'Gaoundéré 1er, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 15 Juillet 2022 à 15 heures** précises à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er sis dans la Salle des réunions de la Délégation Régionale CAMTEL/Adamaoua.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

## 12. Critères d'évaluation

### 1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

### 2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures ;

### 3- Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré 1er les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 677 80 74 76/698 14 33 00.

NGAOUNDERE le 21 Juin 2022

Le MAIRE

**YAYA IBRAHIMA**

## COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2022 DU 27105 / 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EBOLOWA 1 ER POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET OU DEVELOPPEMENT LOCAL, LOT1 ET LOT2**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebolowa 1 er, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune d'Abolowa 1er pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; LOT let LOT 2

### 2. Consistance des prestations

Les travaux compienent notamn-ient pour chaque lot

- les travaux préparatoires,
- les terrassements.
- les fondations,
- la maçonnerie —élévation
- la charpente —couverture,
- la menuiserie métallique,
- l'électricité,
- la peinture
- les VRD ,

### 3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises par lot de Dix-neuf millions (19 000 000) francs CFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais

### 5. Financement

n/a

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie D'EBOLOVVA 1 ER ou dans le bureau du chef Service des Marchés Publics de la commune d'Ebolowa ter dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de d'Ebolowa 1 er, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de payement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de quarante mille **(40 000) francs CFA versée** à la Recette Municipale d'Ebolowa 1 er

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres. et devra indiquer le numéro du lot choisi par ce dernier, lui donnant de ce fait le droit à la soumission d'un lot

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'Ebolowa 1<sup>er</sup> au plus tard le 24 / 06 / 2022 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/A0NO/CIPMICA-EBWA1/2022 DU 27 / 05 / 2022 POUR  
LES  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES  
PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'EBOWA 1 ER POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA  
DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, LOTI et LOT2.  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres  
sera déclarée irrecevable**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois, soit (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de trois Cent-quatre vingt Mille (380 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande après constitution du cautionnement définitif.

NB: ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale,

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 24 /06/2022 à 15 heures.** heure locale dans la salle de réunion de la commune d'Ebolowa 1<sup>er</sup> par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Ebolowa 1 siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après

Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92f9) du Code de Marchés Publics

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ,

- Absence de la caution de soumission.

Note Technique inférieure à 70 points sur 100;

offre financière incomplète ;

utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise ,

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise

Propositions techniques .

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ,

Planning d'exécution des travaux

Visite des lieux et rapport de visite

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière

## 13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

**NB** - Un soumissionnaire ne pourra être adjudicataire de plus d'un lot. Toutefois il peut être attributaire du lot en suspend si et seulement s'il est l'unique à le solliciter

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Mairie de d'Ebolowa 1<sup>er</sup> ou au Service Interne des Marchés Publics sis à la bibliothèque Municipale. dès publication du présent Avis

*EBOLOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

***BITOUMOU Emmanuel Joel***

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 027/D13-182/DC/MINSANTE/CIPM/2022  
DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL A 160 MENTORS AU PROGRAMME  
NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA  
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la fourniture du matériel de travail des Mentors au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT).

**2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Designation	Quantité
1	T-Shirt 100% coton	160
2	Badge rectangulaire avec attache boucle	160
3	Casquette avec flocage de couleur bleu ciel	160
4	Parapluie Rainy avec flocage	160
5	Cartable en cuir avec flocage	160

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de cette opération est de **quatre millions cent quatre-vingt-douze mille huit cent soixante-douze (4 192 872) FCFA hors taxes, soit cinq millions (5 000 000) de FCFA Toutes Taxes Comprises.**

**4. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun, ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de matériel.

**5. Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **le budget du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.**

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au **Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, auez de chaussée de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de de **dix mille (10 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Consultation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 19-07-2022 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N° 027/D13-182/DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL A 160 MENTORS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours**. Les fournitures seront livrées au GTC/PNLT sis à Yaoundé. **Ce délai court à compter de la date de validation des échantillons présentés par le Cocontractant de l'Administration.**

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission d'un montant de cent mille (100 000) FCFA**, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce n°5 du Dossier de Consultation.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 19/07/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique siégeant **au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture. Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les fournitures retenues.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE**, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ; Tél : 696 98 40 22/ 650 84 87 45 OU 657 10 38 40 / 677 81 67 81.

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 16 Juin 2022

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 028/D13-181/DC/MINSANTE/CIPM/2022  
DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL DES AGENTS DE SANTE  
COMMUNAUTAIRE (ASC) AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

**FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA  
TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la fourniture du matériel de travail des Agents de Santé Communautaire (ASC) au Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNLT)

**2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Designation	Quantité
1	T-Shirt 100% coton	400
2	Badge rectangulaire avec attache boucle	400
3	Casquette avec flocage de couleur bleu ciel	400
4	Parapluie Rainy avec flocage	400
5	Cartable en cuir avec flocage	400

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de cette opération est de **dix-millions soixante-deux mille huit cent quatre-vingt-douze (10 062 892) de FCFA hors taxes, soit douze millions (12 000 000) Fcfa Toutes Taxes Comprises.**

**4. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun, ayant une expérience avérée dans la fourniture de ce type de matériel.

**5. Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **le budget du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme pour la partie hors taxe et le budget de l'Etat pour les taxes.**

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au **Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez de chaussée de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Consultation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 19-07-2022 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N° 028/D13-181 /DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE TRAVAIL DES AGENTS DE SANTE COMMUNAUTAIRE (ASC) AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours**. Les fournitures seront livrées au GTC/PNLT sis à Yaoundé. **Ce délai court à compter de la date de validation des échantillons présentés par le Cocontractant de l'Administration.**

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission d'un montant de deux cent quarante mille (240 000) FCFA**, délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce n°5 du Dossier de Consultation.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera libérée d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 19-07-2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique siégeant **au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture. Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les fournitures retenues.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE**, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'immeuble de la Santé ; Tél : 696 98 40 22/ 650 84 87 45 OU 657 10 38 40 / 677 81 67 81.

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 16 Juin 2022

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**

**CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

**COMMUNIQUE N°15/C/CR/LT/SG DU 21 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/CR/LT DU 22 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE BESSOUNGKANG-MPOBO SUR 12 KM DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL-EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional du Littoral, Autorité Contractante, communique :**

L'établissement ci-après désigné est, par décision N° 11 /D/CR/LT/SG du 20 JUIN 2022 , déclaré attributaire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres susmentionné, pour le montant et les délais ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT FCFA	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
01	Etablissement BERRIN	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE BESSOUNGKANG-MPOBO SUR 12KM DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	32 910 000	39 245 175	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter au Secrétariat Général du Conseil Régional du Littoral à Douala Bonanjo dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « main levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 21 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

**BANLOG Polycarpe**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 029/D13-180/DC/MINSANTE/CIPM/2022  
DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT D'ECHANTILLONS AU PROGRAMME  
NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET CDC/PEPFAR

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la fourniture des kits de transport d'échantillons au Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, constituent un (01) lot unique et consistent en la fourniture des kits de transport d'échantillons tels que présentés dans le tableau ci-après :

N°	Désignation	Quantité
1	Glacière	285
2	Poche de glace	285

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de cette opération est de **six millions huit cent quarante-cinq mille neuf cent vingt-deux (6 845 922) F.CFA Hors Taxes**, soit **huit millions cent soixante-trois mille sept cent vingt-deux (8 163 722) F.CFA Toutes Taxes Comprises**.

**4. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun, ayant une expérience avérée dans la livraison de fournitures relevant du commerce général.

**5. Financement**

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par **le budget CDC/PEPFAR pour la partie Hors Taxes et le budget de l'Etat pour les taxes**.

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, **au Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la santé Publique, au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au **Secrétariat du Service des Marchés Publics du Ministre de la Santé Publique, au rez de chaussée de l'immeuble de la santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésors Public de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) FCFA** représentant les frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier de Demande de Cotation et portera les coordonnées du soumissionnaire.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 19/07/2022 à 13 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« *DEMANDE DE COTATION N° 029/D13-180 /DC/MINSANTE/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DES KITS DE TRANSPORT D'ECHANTILLONS AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT* »

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison de ces fournitures est de **soixante (60) jours** et le lieu de livraison est le **Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre la Tuberculose** à Yaoundé.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cent soixante mille (160 000) F.CFA** délivrée par une institution financière agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce N°5 du Dossier de Consultation.

Elle devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 19/07/2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique siégeant **au premier étage de l'immeuble Ex PSFN, à côté de l'immeuble de santé situé derrière la Croix Rouge Camerounaise.**

Seuls les soumissionnaires ou **leurs représentants dûment mandatés** peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission daté, signé et timbré.

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les fournitures relevant du commerce général.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés Publics du MINSANTE**, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à **l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des partenaires le Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, sis au premier étage de l'immeuble Ex-PSFN** situé à côté de l'Immeuble de la Santé ;  
Tél : 657 10 38 40 / 696 98 40 22.

Pour toute dénonciation des faits de corruption ou de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un sms ou appeler le MINMAP aux numéros suivants : tél- (237) 673 205 725 / 699 370 748.

YAOUNDE le 16 Juin 2022

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**



## MINISTERE DES FINANCES

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00026AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 24 JUIIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D EDUCATION – CCM 3017 : EXERCICES 2017 À 2022 ET CLÔTURE.FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 E, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

En complément des mesures d'annulation de la dette publique extérieure du Cameroun décidées par l'ensemble des bailleurs de fonds en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (Initiative PPTE), la France et le Cameroun ont signé le 22 juin 2006, un premier contrat de Désendettement et de Développement (C2D) d'un montant global de 537 millions d'Euros (352 Mds de francs CFA) portant sur le retraitement de la dette bilatérale entre les deux pays et affectant au secteur de l'éducation de base une subvention de 90 millions d'Euros (59 Mds de francs CFA).

L'affectation des ressources C2D à ce secteur a été consacrée par la signature de deux conventions entre le Cameroun et l'Agence Française de Développement (AFD), qui s'inscrivent toutes dans les priorités de la stratégie du Secteur de l'Education (SSE) adoptée en juin 2006 par le gouvernement camerounais à savoir : (i) réaliser l'accès et l'achèvement universel dans l'enseignement primaire ; (ii) améliorer l'efficacité et la qualité du système éducatif et (iii) améliorer la gestion et la gouvernance du système éducatif.

Le C2D-Education participe au financement de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation à travers 04 composantes :

Appui à la contractualisation des enseignants vacataires et des maîtres des parents ;

Appui au renforcement institutionnel du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) ou aux « Axes Organisationnels et Gestionnaires » (AOG) de la Stratégie sectorielle de l'éducation ;

Soutien à l'amélioration de l'offre éducative au primaire dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP), rurales et urbaines ;

Soutien à la contractualisation entre l'Etat et les acteurs de l'enseignement privé.

Une première convention N° CCM 1159 01 P (40 millions Euros, soit 26 238 280 000 FCFA) a été signée le 26 juin 2007 ; les activités sont désormais achevées et la convention est clôturée. Elle comportait (i) une composante en appui budgétaire sectoriel (37,5 millions Euros, soit 24 598 387 500 FCFA) venant combler une partie du gap de financement de la Stratégie sectorielle 2006-2011 de l'éducation (SSE) relatif à l'opération de contractualisation des instituteurs, (ii) ainsi qu'une composante en aide projet (2,5 M Euros soit 1 639 892 500 FCFA) destinée à financer une première phase de renforcement des capacités du Ministère de l'Education de Base.

Une deuxième convention n° CCM 3017 01 J (50 millions Euros, soit 32 797 850 000 FCFA) signée le 10 février 2009, est en cours de mise en œuvre. Elle comporte (i) une composante en aide projet (44 millions Euros, soit 28 862 108 000 FCFA) visant à améliorer l'offre éducative dans les zones d'éducation prioritaire par la construction et la réhabilitation de salles de classe, (ii) une composante en aide projet (3 millions Euros, soit 1 967 871 000 FCFA) relative au financement d'une phase de renforcement des capacités du MINEDUB et (iii) une composante (3 M Euros, soit 1 967 871 000 FCFA) visant à appuyer la mise en place de la nouvelle politique de contractualisation de l'Etat avec l'enseignement privé et l'apurement partiel des arriérés de subventions de l'Etat vis-à-vis des établissements d'enseignement privé confessionnel.

Une Cellule C2D-Education a été mise en place au sein du MINEDUB en vue d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre des actions retenues par le MINEDUB relativement aux 04 composantes ci-dessus. Parmi les activités programmées dans le cadre du C2D-Education figure la réalisation d'audits annuels.

Une consultation avait été lancée courant 2010 pour l'audit financier et comptable des activités menées dans le cadre de la Composante AOG pendant la période 2008/2009. Une deuxième consultation a été lancée en 2011 pour l'audit des activités des exercices 2010, 2011 et 2012 de cette même composante. Une troisième consultation a été lancée en 2015 pour l'audit de la composante AOG des exercices 2013 à 2016. La réalisation de l'audit de la composante amélioration de l'offre éducative dans les ZEP quant à elle a connu un certain nombre de difficultés qui ont entravé son démarrage. Ce n'est qu'en septembre 2021, qu'un marché a été passé avec un Cabinet d'audit pour la réalisation de l'audit des exercices 2010 à 2020 en trois tranches dont une ferme (2010 à 2013) et deux conditionnelles (2014 à 2017 et 2018 à 2020). La réception de la tranche ferme a été prononcée, sans réserve, le 02 février 2022 et les travaux de la première tranche conditionnelle a démarré le 29 mars 2022.

Considérant :

- Les nombreux glissements observés dans les délais de réalisation des 2 conventions sur l'ensemble de ses 4 composantes dont celle dédiée au Renforcement Institutionnel, dans ses axes 1 et 2,
- Les difficultés observées au démarrage du C2D Education,
- Les volumes particulièrement élevés du nombre de contractualisations concernées par la première convention, **soit 37 200 enseignants** répartis suivant 3 catégories (10 300 Instituteurs Vacataires), + (12 000 Maîtres de Parents) + (14 900 nouveaux contractuels)
- L'étendue des ZEP qui couvrent les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême Nord, de l'Est et certaines parties des grandes villes telles que Yaoundé et Douala,
- L'ampleur des Concours mis en œuvre, soit un total de 90M d'Euros dont 44 M consacrés aux ZEP, soit 48,9% de l'enveloppe globale,
- L'ampleur des réalisations escomptées, dont les grands axes sont : construction de 1 292 salles de classe, réhabilitation de 535 salles de classe, construction de 177 Bureaux Directeurs, construction de 51 salles de réunion, construction de 260 blocs de latrines, construction de 07 clôtures, réalisation de 114 forages, fourniture de 54 875 tables-bancs, fourniture de 1 605 tables et chaises pour maîtres, fourniture de 236 tables pour secrétaires, fourniture de 1065 chaises et fourniture de 236 chaises et tables pour Directeurs.

C'est donc à cet effet que les présents termes de référence se rapportent à l'audit du programme C2D Education des exercices 2017 à 2022 et clôture.

## 2. Objet

Le Ministre des Finances, Maître d'Ouvrage du volet Pilotage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt auprès des cabinets inscrits à l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun en vue de la présélection des prestataires spécialisés en prévision d'un Appel d'Offres sur liste restreinte pour le recrutement **d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du programme C2D Education – CCM 3017 ; Exercices 2017 à 2022 et clôture** en une tranche ferme (2017-2021) pour la composante AOG 2, (2021) pour la composante ZEP et une tranche conditionnelle (2022 et clôture) pour toutes les composantes.

L'appel d'offres ultérieur sera organisé dès l'adoption de la liste restreinte et conduira à la sélection du cabinet de consultants pour la réalisation des prestations suscitées.

Les groupements comprenant des cabinets dont au moins l'un d'eux est inscrit à l'ONECCA, sont autorisés.

## 3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux structures de prestation de services spécialisées dans la réalisation des audits des projets et programmes de développement.

Cette consultation est ouverte aux candidats ayant une bonne connaissance de l'administration camerounaise du contexte de l'allègement de la dette et disposant de :

- une expertise confirmée et d'excellentes références en matière d'audit/évaluation projets et programmes dans les pays du sud et en particulier en Afrique Sub-Saharienne ;
- personnel nécessaire ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter.

*NB : Par souci d'alternance des auditeurs, un cabinet ayant déjà audité le programme, ne sera pas accepté à concourir au présent recrutement.*

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention CCM 3013 E, relative au Pilotage du C2D.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais seront déposés en quatre (04) copies dont (01) original et trois (03) copies marquées comme tels sous pli fermé et scellé au STADE-C2D s/c du Ministère des Finances sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, au plus tard le **28 juillet 2022 à 15 heures**. Le dossier de candidature comportera également une **version numérique de l'offre**, déposée sur une clé USB ou un CD-rom. Les dossiers de candidature devront porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 00026/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D EDUCATION – CCM 3017 ; EXERCICES 2017 à 2022 ET CLÔTURE.*

*NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 6. Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en un deux volumes:

### 1. Volume 1 (Pièces administratives)

- Une lettre de motivation dûment signée, datée et timbrée au taux en vigueur par le candidat ;
- L'original de l'attestation de non redevance délivrée par le service des impôts compétent ;
- L'original de l'attestation de non faillite établie par l'autorité compétente du domicile du consultant datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ou par un responsable ;
- La déclaration d'intégrité signé (disponible dans sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>) ;
- l'accord de groupement (en cas de groupement) ;
- les pouvoirs du mandataire (en cas de groupement).

*NB : Tous les cabinets constituant un groupement devront fournir individuellement les pièces ci-dessus citées.*

### 2. Volume 2 (Dossier technique)

#### 2.1. La liste du personnel d'encadrement

Le consultant doit être un Auditeur Indépendant, ayant une expérience confirmée en en audit comptable et financier des programmes/projets de développement. Il devra par ailleurs disposer d'une bonne connaissance de l'Administration Camerounaise.

Plus spécifiquement, la mission d'audit sera composée de trois (03) experts, sur la base des travaux à mener et des indications ci-dessous :

- Un (01) Expert-Comptable Diplômé et Agréé par l'Ordre des Experts Comptables, en qualité de chef de mission, justifiant d'au moins 08 ans d'expérience en matière d'audit externe ;
- Un (01) auditeur Senior ayant au moins un diplôme niveau BAC +5 en audit, comptabilité /finance/ Passation des marchés et justifiant d'une expérience de 05 ans au moins d'audit financier/ et/ou comptable ;
- Un (01) auditeur junior ayant au moins un diplôme niveau BAC +3 en audit, comptabilité /finance / et justifiant d'une expérience de 01 an au moins d'audit financier/ de la Gouvernance et/ou comptable.

*D'une manière générale, les experts devront avoir une bonne maîtrise orale et écrite de l'une des langues officielles (Anglais ou/et français) de l'Etat du Cameroun et des aptitudes dans la seconde.*

Le Cabinet fournira la liste du personnel d'encadrement.

#### 2.2. Les références du Candidat

Les cabinets présenteront au moins dix références dans les prestations d'audit des projets réalisées en Afrique sub-saharienne.

*N.B. : Pour être validée, chaque référence en prestation d'audit devra être justifiée par la photocopie du procès-verbal de réception, ou du certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou l'attestation de main levée de la caution de bonne fin.*

*Seront privilégiées, les références provenant des administrations publiques ou concessionnaires (ministères, communautés urbaines, organismes parapublics etc).*

## 7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

### - Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Note technique inférieure à 80 pts/100.

### - Critères essentiels

- Références du Cabinet dans la réalisation des prestations similaires d'audit dans les pays du Sub-sahariens au cours des trois (03) dernières années - 60 pts (06 pts/référence, soit 10 références distinctes au total) ;
- Profil des experts permanents du Cabinet correspondant au thème de la mission (40 pts) ;
- Un (01) Expert-Comptable Diplômé et Agréé par l'Ordre des Experts Comptables, en qualité de chef de mission, justifiant d'au moins 08 ans d'expérience en matière d'audit externe (20 pts) ;
- Un (01) auditeur Senior ayant au moins un diplôme niveau BAC +5 en audit, comptabilité /finance/ Passation des marchés et justifiant d'une expérience de 05 ans au moins d'audit financier/ et/ou comptable (10 pts) ;
- Un (01) auditeur junior ayant au moins un diplôme niveau BAC +3 en audit, comptabilité /finance / et justifiant d'une expérience de 01 an au moins d'audit financier/ de la Gouvernance et/ou comptable (10 pts) ;

*NB : Seuls les cabinets de consultants qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) sur cent (100) seront retenus pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR). Si plus de six cabinets obtenaient une note supérieure à 80 sur 100, seuls les six premiers seront sélectionnés pour l'AONR.*

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Finances – STADE- C2D, sis à Nlongkak face OMS au RDC de l'immeuble OYILI, BP : 33232 Yaoundé, Tél. : (237) 22 20 30 58, Email : [minfi\\_ctb\\_stadec2d@yahoo.com](mailto:minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com).

## 9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par une commission technique mise en place par le MINFI.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le MINISTRE

**MOTAZE Louis Paul**

**COMMUNE D'EBOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE D'APPEL D'OFFRES N°06, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS  
LE TABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

AAO N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI DE LIV
06	ETS <a href="#">HORIZON.COM</a> SARL	Construction d'une case touristique à Mekalat yevol	69 920 665	Trois (0 mois

*EBOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**COMMUNIQUE N°009/C/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 DU 08/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CAD5/CIPM/2022 DU 04 MAI 2022 RELATIF AUX ACTIVITES DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE DES ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MAIRIE, LA FOURRIRE MUNICIPALE ET LA RESIDENCE DU MAIRE, ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME DÉPARTEMENT DU WOURI. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ÈME FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5ÈME ; EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DOUALA 5ème. Communiqué :**

Par DÉCISION N°010/D/CAD5/CABM/CIGAMP/2022 du 08/06/2022 , la Lettre -Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuées au soumissionnaire ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
DAK GARDIENNAGE SARL.  B P : 1023 Yaoundé TEL 233 43 02 31	17 080 000 HT 20 367 900 TTC	SEPT (07) MOIS

L'entreprise ci-dessus représentée par L'entreprise DAK GARDIENNAGE SARL. B P : 1023 Yaoundé TEL 233 43 02 31, est invitée à se présenter, dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de la Commune de Douala 5ème, sise à BONAMOISSADI, porte 309, pour l'établissement des projets de Lettre-Commande.

*DOUALA le 8 Juin 2022*

*Le MAIRE*

**MFEUNGWANG Richard**

**COMMUNE D'OBALA**

**COMMUNIQUE N°001/C/C0B/ CIPM/ 2022 DU 24 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2022 DU 21 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LEKIE ASSI, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Obala, communique,**

**Par DECISION N°001/D/ C0B/ CIPM/ 2022 DU 24 JUIN 2022..**

Le résultat se présente comme suit :

<b>Lot de soumission</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant lu de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA</b>	<b>Observations</b>
<b>Lot unique</b>	<b>TITULAIRE: ETS PRES COM CAM</b>  <b>BP : 5404 Yaoundé , Tél. : (237) 677 20 71 39 / 699 10 94 24,</b>	<b>16 432 531</b>  <b>Francs CFA</b>	<b>16 432 531 Francs CFA</b>	<b>Offre jugée conforme et recevable</b>

Le soumissionnaire, **Titulaire des ETS PRES COM CAM, BP : 5404 Yaoundé, Tél. : (237) 677 20 71 39 / 699 10 94 24,** est retenu pour **la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique de lékié assi,** dans la commune d'Obala, Département de la Lékié, Région du Centre, pour un montant TTC en **Francs CFA de 16 432 531** (seize millions quatre cent trente deux mille cinq cent trente et un) Francs CFA, et un **délai d'exécution de 90 (quatre vingt dix) jours calendaires.**

Le représentant de ladite Société est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

*OBALA le 24 Juin 2022*

*Le MAIRE*

**EDIBA SIMON PIERRE**

**COMMUNE D'EBOLOWA 2ÈME**

**COMMUNIQUE DES DEMANDE DE COTATION N°02, LES SOUMISSIONNAIRES DONT LES NOMS FIGURES DANS LETABLEAU SONT DÉCLARÉS ADJUDICATAIRES DES DEMANDES DE COTATION SUIVANTES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DC N°	ENTREPRISE ADJUDICATAIRE	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI DE LIVRAISON
02	ETS <a href="#">HORIZON.COM</a> SARL	Equipement de la case touristique de Nlayop	14 999 997	Trente (30) jours

*EBOLOWA le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**BENGON ANDRE THOMAS**

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**DECISION N° 000013/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 23 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉHABILITATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA SALLE DES MACHINES DU BÂTIMENT PRINCIPAL DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,  
Vu la Constitution ;  
Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;  
Vu la Loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;  
Vu le Décret N° 2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration du système des Marchés Publics ;  
Vu la Circulaire N° 00000546/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;  
Vu les offres des soumissionnaires ;  
Vu la Lettre N°037/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2022 du 22 juin 2022 portant proposition d'attribution de la Lettre-Commande ;  
Vu le procès-verbal de la négociation entreprise avec la Directrice Générale des ETS FANY ET CO portant sur le délai d'exécution de la Lettre-Commande ;

Considérant la Demande de Cotation susmentionnée,

DECIDE,

Article 1<sup>er</sup> : Est attribuée, aux Etablissements FANY ET CO, la Lettre-Commande subséquente à la Demande de Cotation susvisée, à hauteur de F CFA 7 475 067 (Sept millions quatre cent soixante-quinze mille soixante-sept) TTC et pour un délai d'exécution de 30 (trente) jours.

Article 2 : Le mandataire desdits établissements est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de Lettre-Commande.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour ladite Demande de Cotation et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4: La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le MINISTRE

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

## COMMUNE DE DIBOMBARI

**COMMUNIQUE PORTANT ANNULATION DE LA L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°007/AON/C-DIBOMBARI/CIPM?PCCM/2022 DU 19/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maitre d'ouvrage et autorité contractante porte à la connaissance des potentiels soumissionnaires, que **L'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°007/AON/CDIBOMBARI/CIPM-PCCM/2022 DU 19/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL** est annulé à compter de ce jour.

*DIBOMBARI le 28 Juin 2022*

*Le MAIRE*

**BEJEDI NDAME Justin**

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°1110/CIMA/SG/CELMAR/ DU 24/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2022 DU 17/02/2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES DE TOURISME AU PROFIT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN (CCIMA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## TABLEAU DES RESULTAS

Entreprises soumissionnaires	Montant T.TC (en FCFA)	Observations
1- NATURE S.A.R.L.	235 500 000	1 <sup>er</sup> : Adjudicataire
2- NFS	/	Éliminée pour non-conformité d'une pièce administrative

DOUALA le 24 Juin 2022

Le PRÉSIDENT

**EKEN Christophe**

**COMMUNE DE MOGODE**

**APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° \_\_\_ /AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRIUPLE DE 4X2,5X2,5 PROLONGE DE PART ET D'AUTRE PAR UN RADIER DE 10 ML CHACUN SUR LE MAYO NDENDER A KARANTCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA , REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour les **Travaux de Construction d'un dalot quadruple de 4x2,5x2,5 prolongé par deux radiers de 10 ml chacun sur le mayo NDENDER à KARANTCHI, dans l'Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.**

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment:

PRIX N°100	<b>INSTALLATION DU CHANTIER</b>
PRIX N°200	<b>TERRASSEMENTS GENERAUX</b>
PRIX N°300	<b>FONDATIONS - CULEES - PILES - TABLIERS – PIEDROITS - ENTRETOISES - MURETS</b>
PRIX N°400	<b>EQUIPEMENTS</b>
PRIX N°500	<b>CIRCULATION</b>

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions**

**(25 000 000)** de Francs CFA.

**4. Allotissement**

Sans objet

**5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des ouvrages d'art , pont, dalot ,radiers ) et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement de la commune de Mogodé – Exercice 2022**, sur la ligne d'imputation budgétaire N° **220-150**.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mogodé secrétariat du Maire de la Commune de Mogodé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès du Receveur municipale de la commune de Mogodé.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mogodé au plus tard le **15 JUILLET 2022 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° \_\_\_ /AONO/C-MOG/CIPM/ROUTE/2022 DU 20 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT QUATRIPLÉ DE 4x2,5x2,5 PROLONGE DE PART ET D'AUTRE PAR UN RADIÉ DE 10 ML CHACUN SUR LE MAYO NDENDER A KARANTCHI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

*Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de CINQ CENT MILLE FRANCS (500 000) Francs CFA et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 15 JUILLET 2022 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1- Critères éliminatoires

#### 14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

#### 14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux de construction des ouvrages d'art ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **vingt-cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA**;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

#### 14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

### 14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.



## 15. Attribution

Le Maire de la commune de Mogodé , Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mogodé, Secrétariat Particulier du maire.

*MOGODE le 20 Juin 2022*

*Le MAIRE*

**YAMA Gilbert**

## CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N°004/CAMTEL/CIPM/DG/DAP/DAPD/SDAM/SA/DU 27 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DE RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°017/LC/DG/CAMTEL/CIPM/2020 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 30 INVERSEURS AUTOMATIQUES DE SOURCES N/SPOUR LES GROUPES DE L'ENSEMBLE DU RESEAU (LOT 2).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique : Par DECISION N° \_\_\_\_\_ /CAMTEL  
Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 906  
du service des marchés de la Business Unit mobile de CAMTEL pour en recevoir notification.  
Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI**

# COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 DU POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Nguélémeidouka, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nguélémeidouka, un Avis d'Appel D'OFFRES en procédure d'urgence pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des déchets de la ville de Nguélémeidouka, dans la commune de Nguélémeidouka, département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

## 2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter les volets suivants :

- Faire l'état des lieux de la gestion des déchets ;
- Proposer des schémas de gestion des déchets (pré-collecte, collecte, traitement) en tenant compte de la typologie de ces derniers ;
- Faire une étude de rentabilité économique des déchets dans la commune ;
- Proposer un mécanisme de financement durable de la gestion des déchets ;
- Faire des propositions sur la mise en place d'une unité communale de gestion des déchets, assorti d'un plan d'exploitation ;
- Proposer une stratégie d'éducation, d'information et de sensibilisation des populations.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

## 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 14 000 000 (Quatorze millions) Francs CFA TTC ;

## 4. Allotissement

N/D

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Associations et ONG de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget 2022 de la Commune de Nguélémeidouka (Produit Spécial du Droit d'Accise).

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel D'OFFRES peut être consulté gratuitement à la Commune de NGUÉLÉMENDOUKA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30.000) francs CFA à la Recette Municipale de NGUÉLÉMENDOUKA.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel D'OFFRES peut être consulté gratuitement à la Commune de NGUÉLÉMENDOUKA, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30.000) francs CFA à la Recette Municipale de NGUÉLÉMENDOUKA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferme ci à la Mairie de NGUÉLÉMENDOUKA, au plus tard le 12/07/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2022 DU 17/06/2022 POUR L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA VILLE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DANS LA COMMUNE DE NGUÉLÉMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Delai de Livraison

La durée prévue pour l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets est **de cinq (05) mois** y compris les délais de validation, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 12/07/2022 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de NGUÉLÉMENDOUKA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu **la note minimale de 80 points sur 100.**

**14. Critères d'évaluation****9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES****9-1 -Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires qui entraîneront le rejet pur et simple des offres sont :

- Les pièces et documents falsifiés ;
- Les pièces administratives non conformes au-delà de quarante-huit (48) heures ;
- Absence d'un Ingénieur en Eau et Assainissement, Génie Sanitaire, ou gestion des ressources naturelles (BAC+5) avec 03 ans d'expérience minimum dans l'élaboration des Plans Communaux de Développement ;
- Les fausses déclarations ;
- Note technique inférieure à 80/100.

**9-2 Critères essentiels**

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :

- ü Qualification des experts et leurs expériences dans le domaine du projet sur 52 points ;
- ü Pertinence de la méthodologie proposée en conformité avec les TdR sur 20 points ;
- ü Références du Soumissionnaire sur 20 points ;
- ü Moyens logistiques sur 05 points ;
- ü Présentation générale de l'offre sur 03 points.

Note technique = 100 points.

N.B. : Seules les offres jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.

**9-3 - Les offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

- $SF=100 \times F_m / F$ . (SF étant le Score Financier,  $F_m$  la proposition la moins disante et  $F$  le montant de la proposition considérée).

L'offre complète conforme et moins-disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100). Les offres seront notées sur 100 points suivants la formule ci-après :  $NTF=0.7 \times NTO.3 \times NF$

Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure 80/100.

L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution ; contrat en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant).

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO et notamment :

ü Offre administrative sera jugée conforme ;

ü Offre technique sera jugée conforme si la note est supérieure ou égale à 80/100 ;

ü Offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la mieux disante.

Les prestations feront l'objet d'un Contrat à rémunération forfaitaire, couvrant la totalité des coûts du personnel, des frais de communication, des déplacements, d'hébergement, d'édition des documents, de logement et de subsistance, de location et de fonctionnement et tout autre frais encouru par le consultant dans le cadre de l'exécution des prestations.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de NGUÉLEMENDOUKA, aux numéros de téléphones : 699 92 29 60 / 679 17 01 15.

*NGUELEMENDOUKA le 17 Juin 2022*

*Le MAIRE*

**MIMBANG Alex**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

ou

Nom : .....

Point Focal

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**